

<b>GROUPE</b>	<b>M 01</b>	<b>FONGICIDE</b>
---------------	-------------	------------------

USE BAG

**CUIVRE 53W** POUDRE MOUILLABLE

FONGICIDE

COMMERCIAL  
AVERTISSEMENT



POISON  
IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION 9934  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF: Cuivre, présent sous forme de sulfate de cuivre basique 53,4%

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT,  
D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT,  
APPELEZ LE JOUR OU LA NUIT: 1-800-561-8273

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.  
789 Donnybrook Drive  
Dorchester, Ontario  
N0L 1G5  
1-800-328-4678

CONTENU NET: 10 kg

02/11

## **MISES EN GARDE**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut être fatal si avalé. Peut-être nocif si absorbé par la peau. NE PAS mettre en contact avec la peau ou les vêtements. Fatal si inhalé. NE PAS respirer les poussières. Provoque une irritation des yeux. NE PAS mettre en contact avec les yeux. Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Tenir à l'écart de la chaleur, du feu et des étincelles. Peut irriter le nez, la gorge et la peau. Peut décolorer la peau. Éviter tout contact du produit avec la peau, les yeux et les vêtements. NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS contaminer aucune étendue d'eau. Quand on pulvérise ce produit sur des plantes sensibles au cuivre, il faut y ajouter de la chaux hydratée pour prévenir des avaries.

NE PAS manger, boire ou fumer/vapoter pendant l'utilisation de ce produit. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme/du tabac, de fumer/vapoter, d'utiliser les toilettes ou de manipuler des appareils mobiles. Les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Si le produit entre en contact avec les vêtements/l'ÉPI, retirer tous les vêtements/l'ÉPI contaminés, laver l'extérieur des gants à l'eau et au savon avant de les retirer, se laver la peau contaminée à l'eau et au savon, puis enfiler des vêtements propres. Laver régulièrement les vêtements/l'ÉPI contaminés séparément des autres vêtements. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. En absence de directives pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés de ce produit ou fortement contaminés par celui-ci. NE PAS les réutiliser.

NE PAS appliquer ce produit de manière à exposer, soit directement, soit par la dérive de pulvérisation, les travailleurs ou d'autres personnes.

**NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AERIENNE.**

NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 48 heures.

Aviser les travailleurs qu'il y a eu une application de pesticide en les informant verbalement et en affichant une pancarte d'avertissement aux entrées des zones traitées.

NE PAS entrer ou permettre aux personnes ou aux animaux de compagnie d'entrer dans les zones traitées jusqu'à ce que la poussière se soit déposée.

Équipement d'application	Équipement de protection individuelle et contrôles techniques	
	Préposés au mélange/chargement/nettoyage/réparations	Préposés à l'application
Pulvérisateur pneumatique – cabine ouverte (sauf le pulvérisateur pneumatique portatif) et Pulvérisateur en hauteur – Pulvérisateurs en hauteur - cabine ouverte	Une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (lunettes de protection étanches ou écran facial), des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques, un couvre-chef <sup>2</sup> , et un respirateur muni d'une cartouche antivapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.	Une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (lunettes de protection étanches ou écran facial), des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques, un couvre-chef <sup>2</sup> , et un respirateur muni d'une cartouche antivapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.
Pulvérisateur pneumatique – cabine fermée <sup>1</sup>	Comme ci-dessus.	Une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (lunettes de protection étanches ou écran facial), des chaussettes et des chaussures.
Pulvérisateur à rampe – cabine ouverte	Comme ci-dessus.	Une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (lunettes de protection étanches ou écran facial), des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques, et un respirateur muni d'une cartouche antivapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.
Pulvérisateur à rampe – cabine fermée <sup>1</sup>	Comme ci-dessus.	Une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (lunettes de protection étanches ou écran facial), des chaussettes et des chaussures.
Équipement manuel ( <b>y compris</b> )	Comme ci-dessus.	Une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un

<p><b>un équipement à main à haute pression, mais à l'exclusion d'un équipement de pulvérisation pneumatique manuel)</b></p> <p>Pour les applications au-dessus de la tête, voir ci-dessous.</p>		<p>pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (lunettes de protection étanches ou écran facial), des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques.</p>
<p>Équipement manuel - Au-dessus de la tête et de la taille (<b>y compris un équipement à main à haute pression, mais à l'exclusion d'un équipement de pulvérisation pneumatique manuel)</b>)</p>	<p>Comme ci-dessus.</p>	<p>Une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques, un couvre-chef résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (lunettes de protection étanches ou écran facial), et un respirateur muni d'une cartouche antivapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.</p>
<p>Équipement de pulvérisation pneumatique/nébulisateur manuel</p>	<p>Comme ci-dessus.</p>	<p>Porter une combinaison résistant aux produits chimiques équipée d'un capuchon résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur muni d'une cartouche antivapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides. De plus, les travailleurs doivent porter une protection oculaire (lunettes de protection étanches ou écran facial).</p>

<sup>1</sup> Une cabine fermée offre une barrière physique et une protection respiratoire (c'est-à-dire un dispositif de filtration des poussières et des embruns et/ou un dispositif de purification des vapeurs et des gaz). La cabine fermée doit constituer une barrière contre les produits chimiques qui enveloppe complètement l'occupant et qui empêche tout contact entre ce dernier et les pesticides à l'extérieur de la cabine. Les gants résistants aux produits chimiques ne

sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée.

<sup>2</sup> Le couvre-chef résistant aux produits chimiques comprennent les chapeaux de type So'Wester résistant aux produits chimiques, les chapeaux de pluie résistant aux produits chimiques ou les chapeaux imperméables à larges bords, et les capuchons offrant une protection suffisante de la nuque.

## **PREMIERS SOINS**

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INGESTION**, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS D'INHALATION**: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**: Traiter selon les symptômes.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Toxique pour les oiseaux et petits mammifères sauvages.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## **ÉLIMINATION**

1. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.
2. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

3. Pour tout renseignement concernant l'élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **MODE D'EMPLOI**

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

**NE PAS** appliquer par voie aérienne.

Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572 (572.1 à 572.3). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'une pulvérisation pneumatique : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site de traitement, tel que mesuré à l'extérieur du site, du côté face au vent).

### **ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION**

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens/marins.

2025-0312  
2026-04-17

Méthode d'épandage	Culture/Site		Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un :				
			Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		Habitat estuarien/marin d'une profondeur de :		Habitat terrestre
			Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Choux de Bruxelles		10	5	5	3	0
	Rosiers		15	5	10	4	0
	Pommes de terre, piments, aubergines		40	20	20	10	1
	Fraises, courges, citrouille, melons, céleris, pastèques, concombres		20	10	10	5	1
	Betteraves		25	10	15	5	1
	Carottes, choux, brocoli, chou-fleur		25	10	10	5	1
	Épinards		15	5	10	4	0
	Tomates		45	20	25	10	1
	Houblon		25	10	10	5	1
Haricots		35	15	20	10	1	
Pulvérisation pneumatique	Abricots, pêches (sauf contre la cloque des feuilles)	Début de la croissance	45	35	40	30	0
		Fin de la croissance	35	30	30	20	0
	Pêches (contre la cloque des feuilles)	Début de la croissance	40	30	30	20	0
		Fin de la croissance					
	Framboises	Début de la croissance	55	45	50	40	1
		Fin de la croissance	45	35	40	30	1
	Raisins	Début de la croissance	60	55	55	45	2
		Fin de la croissance	50	45	45	35	2
	Pommes, poires	Début de la croissance	60	50	50	40	1
		Fin de la croissance	50	40	40	35	1
	Cassis et gadelles, Groseilles à maquereau	Début de la croissance	55	45	50	40	1
		Fin de la croissance	45	35	40	30	1
	Cerises acides	Début de la croissance	55	45	45	35	1
		Fin de la croissance	45	35	35	25	1
	Nectarines	Début de la croissance	45	35	40	30	0
Fin de la croissance		35	25	30	20	0	

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASABE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit pour les technologies d'application conventionnelles selon les conditions météorologiques et la

2025-0312  
2026-04-17

configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Atténuation de la dérive du site Web Canada.ca.

## Mélanges en cuve

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Loveland Products Canada Inc. au 1-800-328-4678 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Cultures	Maladie supprimée	Le nombre maximum d'applications par année	Nombre minimum de jours entre les applications	Dose*
POMMIERS POIRIERS	Brûlure bactérienne ( <i>Erwinia amylovora</i> )	10	5	1 kg de CUIVRE 53W Poudre Mouillable plus 6 kg de chaux hydratée (bouillie bordelaise) pour 1000 L d'eau

### \*REMARQUES

SI LA BRÛLURE BACTÉRIENNE CONSTITUE UN PROBLÈME PEU GRAVE: Traiter pendant la floraison, quand la température est de 21°C. Appliquer dans une pulvérisation diluée de 3000 L par hectare. NE PAS utiliser de STREPTOMYCINE 17 après la pulvérisation du mélange de CUIVRE 53W Poudre Mouillable et de chaux hydratée.

SI LA BRÛLURE BACTÉRIENNE CONSTITUE UN PROBLÈME MODÉRÉ: Utiliser de la STREPTOMYCINE 17 après l'éclosion des premières fleurs. Ensuite, utiliser de la bouillie bordelaise après l'éclosion de la moitié des fleurs et en présence des conditions climatiques réelles ou prévues suivantes: température de 18°C et pluie ou température de 18°C et humidité relative de 60% ou plus. Appliquer dans une pulvérisation diluée de 3000 L par hectare.

MÉLANGE: Mélanger préalablement la chaux hydratée dans un seau avec assez d'eau pour faire une pâte. Verser celle-ci, à travers un tamis de 0,3 mm, dans la cuve du pulvérisateur. Verser le mélange dans la cuve après avoir rempli celle-ci partiellement d'eau et après avoir mis l'agitateur mécanique en marche. Mélanger pendant 15 minutes avant d'entreprendre le traitement. Laisser marcher l'agitateur pendant la pulvérisation, jusqu'à ce que la cuve soit vide.

COMPATIBILITÉ: Ce mélange avec de la chaux hydratée est incompatible avec tous les autres insecticides et fongicides, lorsque des applications sont effectuées sur des pommiers et des poiriers.

BRÛLURE BACTÉRIENNE: Les insectes comme les pucerons et les cicadelles peuvent disséminer cette maladie aux plantes saines. Les tiges atteintes qui semblent «brûlées» doivent

2025-0312  
2026-04-17

être coupées 15 cm au-dessous de la partie atteinte et brûlées; désinfecter le sécateur après chaque coupe dans une solution de 1 partie d'eau de Javel pour 4 parties d'eau.

Cultures	Maladies supprimées	Dose maximale	Le nombre maximum d'applications par année	Nombre minimum de jours entre les applications	Remarques *
POMMES-cv. Mutsu (Crispin) et autres cultivars sensibles tels que Jonagold	Cloque du Pommier ( <i>Pseudomonas syringae</i> pv <i>papulans</i> ).	3 kg/ha	3	10	Les doses sont indiquées en termes de Cuivre 53W Poudre Mouillable par 3000L d'eau. Employer de la chaux hydratée comme phytoprotecteur à raison de 6kg par 1kg de Cuivre 53W Poudre Mouillable par 1000L d'eau. Maximum de trois traitements par année. Effectuer la première application 10 jours après le calice et recommencer au besoin à des intervalles de 10 jours. Pulvériser jusqu'au point de ruissellement dans 3000L d'eau/ha. Le délai d'attente avant la récolte est de 30 jours. Application terrestre seulement.
ABRICOTIERS PÊCHERS (Colombie-Britannique seulement)	Brûlure corynéenne ( <i>Wilsonmyces carpophilus</i> )	4 kg/1000 L	1		Traiter en septembre, après la fin de la récolte.
NECTARINES (Colombie-Britannique seulement)	Brûlure corynéenne ( <i>Wilsonmyces carpophilus</i> )	4 kg/1000 L	2	7	Traiter en septembre, après la fin de la récolte.
PÊCHERS	Cloque du pêcheur ( <i>Taphrina deformans</i> ), Anthracnose (complexe d'espèces de <i>Colletotrichum acutatum</i> et complexe d'espèces de <i>Colletotrichum gloeosporioides</i> )	1,9 kg/ 1000 L	2	7	Traiter en automne, après la chute des feuilles, ou au printemps, avant le débourrement. Peut être utilisé avec de l'huile de pulvérisation si le traitement s'effectue au printemps. Suivre le mode d'emploi sur l'étiquette de l'huile.

2025-0312  
2026-04-17

NECTARINES	Cloque du pêcher ( <i>Taphrina deformans</i> ), Anthracnose (complexe d'espèces de <i>Colletotrichum acutatum</i> et complexe d'espèces de <i>Colletotrichum gloeosporioides</i> )	4 kg/1000L	2	7	Traiter en automne, après la chute des feuilles, ou au printemps, avant le débourrement. Peut être utilisé avec de l'huile de pulvérisation si le traitement s'effectue au printemps. Suivre le mode d'emploi sur l'étiquette de l'huile.
CERISES ACIDES	Pourriture brune ( <i>Monilinia fructicola</i> ), Tache des feuilles ( <i>Blumeriella jaapii</i> )	2 kg/1000 L	10	7	Appliquer dans tous les arrosages réguliers, sauf l'arrosage de floraison. Ajouter 4 kg de chaux hydratée par 1000 L.
RAISINS	Branche moribonde ( <i>Eutypa lata</i> et <i>Eutypella vitis</i> ), Pourriture noire ( <i>Guignardia bidwelli</i> ), Mildiou ( <i>Plasmaphora viticola</i> )	3 kg/1000 L	7	3	Appliquer en se conformant aux recommandations du calendrier local des pulvérisations. Ajouter 6 kg de chaux hydratée par 1000 L. Le Cuivre 53W Poudre Mouillable doit être utiliser avec prudence sur les variétés de <i>vinifera</i> .
GROSEILLES À MAQUEREAU GADELLES et CASSIS	Anthracnose ( <i>Drepanopeziza ribis</i> , sexuel: <i>Gloeosporidiella ribis</i> ), Taches foliaires de Phyllostictose ( <i>Phyllosticta vaccinii</i> et <i>Phyllosticta elongata</i> ), Blanc, ( <i>Podosphaera mors-uvae</i> et <i>Podosphaera macularis</i> ) Tache septorienne ( <i>Septoria ribis</i> )	3 à 5 kg/1000 L	4	10	Appliquer en se conformant aux recommandations du calendrier local des pulvérisations. Ajouter 4 kg de chaux hydratée par 1000 L.
FRAMBOISIES	Brûlure bactérienne ( <i>Erwinia amylovora</i> )	5 kg/ha dans 1 000 L d'eau	4	14	Appliquer une fois avant le début des pluies d'automne. Appliquer 4 kg dans 1000 L d'eau /ha au débourrement, et répéter 2 fois à des intervalles de 14 jours.

2025-0312  
2026-04-17

FRAISES	Tache Foliaire ( <i>Mycosphaerella fragariae</i> )	2,5 à 3,8 kg/ha dans 1000 L d'eau	5	7	Appliquer en se conformant aux recommandations du calendrier local des pulvérisations.
HARICOTS	Anthraxnose ( <i>Colletotrichum lindemuthianum</i> ), Mildiou ( <i>Phytophthora phaseoli</i> ), Tache bactérienne ( <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>Phaseolicola</i> )	5,5 kg/ha	6	7	Appliquer assez souvent pour garder les plantes couvertes.
BETTERAVES CAROTTES	Tache cercosporéenne ( <i>Cercospora beticola</i> et <i>Cercospora carotae</i> )	4 kg/ha	Betteraves: 6 Carottes: 5	7	Appliquer en se conformant aux recommandations du calendrier local des pulvérisations.
CHOUX, BROCOLIS CHOUX-FLEURS	Mildiou ( <i>Hyaloperonospora parasitica</i> ), Tache noire et tache grise ( <i>Alternaria brassicicola</i> et <i>Alternaria brassicae</i> )	4 kg/ha	5	7	Appliquer en se conformant aux recommandations du calendrier local des pulvérisations.
CÉLERIS	Brûlure cercosporéenne ( <i>Cercospora apii</i> ), Brûlure septorienne ( <i>Septoria apiicola</i> ), Anthraxnose ( <i>Colletotrichum fioriniae</i> ), Moisissure foliaire Tache septorienne ( <i>Septoria apiicola</i> )	3,8kg/ha	5	5	Appliquer lorsque les plantes ont de 10 à 12 cm de hauteur et répéter à des intervalles de 7 à 10 jours pendant toute la saison. Varier la dose selon le degré de développement des feuilles.
CONCOMBRES (de plein champ) COURGE, CITROUILLES MELONS, PASTÈQUES	Tache angulaire ( <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>lachrymans</i> ), Anthraxnose ( <i>Colletotrichum orbiculare</i> ), Mildiou ( <i>Pseudoperonospora cubensis</i> ), Gale ( <i>Cladosporium cucumerinum</i> )	2,5 à 3 kg/ha	Concombre: 5 Autres cultures: 5	Concombres: 7 Autres cultures: 5	Appliquer dans 1000 L d'eau. Appliquer en se conformant aux recommandations du calendrier local des pulvérisations.

2025-0312  
2026-04-17

AUBERGINE	Brûlure alternarienne ( <i>Alternaria solani</i> ), Mildiou ( <i>Phytophthora infestans</i> )	4 kg/ha mélangé dans 1 000 L d'eau	10	3	Appliquer en se conformant aux recommandations du calendrier local des pulvérisations.
POMMES DE TERRE	Brûlure alternarienne ( <i>Alternaria solani</i> ), Mildiou ( <i>Phytophthora infestans</i> )	3,8 kg/ha	10	5	Appliquer lorsque les plantes mesurent de 12 à 18 cm de hauteur. Répéter à des intervalles de 7 à 10 jours.
ÉPINARDS	Mildiou ( <i>Peronospora effuse</i> ), Rouille blanche ( <i>Albugo occidentalis</i> )	2,5 kg/ha	5	7	Appliquer en se conformant aux recommandations du calendrier local des pulvérisations.
TOMATES (de plein champ) PIMENTS	Anthraxnose ( <i>Colletotrichum</i> spp.), Mildiou ( <i>Alternaria solani</i> ), Brûlure alternarienne ( <i>Phytophthora infestans</i> ), Cladosporiose ( <i>Passalora fulva</i> ), Tache septorienne ( <i>Septoria lycopersici</i> )	4,5 kg/ha sur les tomates 4 kg/ha sur les piments	10	3	Appliquer lorsque les plants ont 15 cm de hauteur et répéter à des intervalles de 7 à 10 jours.
HOUBLON	Mildiou ( <i>Pseudoperonospora humuli</i> )	4 à 5 kg /1000 L	4	7	Effectuer quatre applications à des intervalles d'une semaine.
ROSIERS	Blanc ( <i>Podosphaera</i> spp.), Mildiou ( <i>Peronospora sparsa</i> ), Tache noire ( <i>Diplocarpon rosae</i> ), Tache foliaire ( <i>Cercospora rosicola</i> )	5,6 kg/ha	2	7	Appliquer dans 1000 L d'eau par hectare. Répéter tous les 7 à 10 jours.

\*Appliquer dans suffisamment d'eau pour bien couvrir les cultures qu'on désire protéger.

NE PAS UTILISER SUR CES CULTURES MOINS DE DEUX JOURS AVANT LA RÉCOLTE OU SELON INDICATION CONTRAIRE.

2025-0312  
2026-04-17

**AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ:**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Loveland Products Canada Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Loveland Products Canada Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

**MODE D'EMPLOI**

**CHOUX DE BRUXELLES**

Suivre les recommandations des autorités provinciales ou territoriales quant au moment propice au traitement. Épandre uniquement avec un équipement terrestre. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Culture	Maladies supprimées	Dose par hectare	Le nombre maximum d'applications par année	Intervalle minimum entre les applications	Jours avant la récolte
Choux de Bruxelles	Tache bactérienne ( <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>maculicola</i> ), Mildiou ( <i>Hyaloperon ospora parasitica</i> ), Tache noire et tache grise ( <i>Alternaria brassicicola</i> et <i>Alternaria brassicae</i> )	4 kg/ha mélangé dans un maximum de 1000 L d'eau	2	14 jours	2

2025-0312  
2026-04-17

## RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, CUIVRE 53W Poudre Mouillable contient un fongicide au groupe M 01. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à CUIVRE 53W Poudre Mouillable et à d'autres fongicides du groupe M 01. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le CUIVRE 53W Poudre Mouillable ou d'autres fongicides du même groupe M 01 avec des fongicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent. et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer LOVELAND PRODUCTS CANADA INC. en présence d'une baisse possible de sensibilité à CUIVRE 53W Poudre Mouillable chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Service Technique au 1-800-265-4624 ou à [www.uap.ca](http://www.uap.ca).

**AVIS À L'UTILISATEUR** : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.